

Présentation

Louis QUERE

Alain RALLET

En septembre 1992, le GDR Communication organisait son Université d'Été sur le thème de la théorie des conventions. Il s'agissait d'évaluer la portée heuristique du développement récent en France de la réflexion sur la question des conventions. Au cœur de cette question se trouvent les problèmes de coordination dans l'action, problèmes qui préoccupent aussi bien l'analyse sociologique que l'analyse économique des formes et des procédures de la communication sociale.

Par ses prises de position et sa tentative de se constituer en courant d'analyse, la théorie des conventions alimente aujourd'hui le débat parmi les chercheurs en sciences sociales en suscitant intérêt et controverses. Nous avons souhaité contribuer à ce débat en publiant ce numéro de Réseaux dont le principe est à la fois de mettre en perspective la théorie des conventions et de susciter des réponses à un questionnement.

Dans une première partie, Nicolas Dodier, Louis Quééré et Alain Rallet développent les interventions qu'ils ont faites à l'Université d'Été. Nicolas Dodier distingue trois approches (universaliste, culturelle, pragmatique) du problème des conventions dans les sciences sociales. Il en étudie les rapports dans la mise en œuvre des appuis conventionnels nécessaires à la coordination des actions. Louis Quééré questionne la théorie des conventions à partir d'une confrontation entre la théorie anglo-saxonne et la théorie française et s'interroge sur l'intérêt d'introduire un mécanisme spécifique, appelé convention, pour rendre compte des décisions de conformité dans la coordination des actions. Alain Rallet situe l'apport de la théorie des conventions dans l'analyse économique des problèmes de coordination et discute son rapport à la théorie orthodoxe en s'interrogeant sur la pertinence du postulat d'individualisme méthodologique.

Ces trois articles sont complétés par une traduction d'un texte de David Lewis et un article de Philip Pettit. David Lewis, un philosophe de la tradition analytique, a joué un rôle central dans le développement actuel de la théorie des conventions. Nous avons fait traduire la première partie d'un de ses articles les plus connus, consacré au caractère conventionnel du langage. Postérieur à *Convention* (1969), cet article rectifie sur plusieurs aspects la définition proposée dans le livre. Dans son article, Philip Pettit présente et critique l'analyse des normes que développent actuellement les théoriciens du choix rationnel. Cette analyse se situant dans le droit fil de l'approche de Lewis, nous avons pensé qu'il était intéressant de faire voir le parti qu'on peut tirer de la théorie des conventions pour rendre compte de la normativité sociale.

Nous avons également tenu à ce qu'une discussion, un forum, s'engage autour de cinq grandes questions que nous désirions poser aux conventionnalistes. Mary Douglas, Pierre Livet, Philip Pettit, Bénédicte Reynaud, Robert Salais et Laurent Thévenot ont bien voulu se prêter à ce jeu des questions et des réponses. Nous les en remercions, le forum étant ainsi ouvert, d'autres réponses pourront le prolonger dans les prochains numéros de Réseaux.